

NetEconomie Mercredi 11 novembre 2009 Mercredi 11 novembre 2009 ✓ EFFECTUER UNE RECHERCHE

Accueil Données personnelles Contact Publicité

Partenariats Fils Actu Webmasters

WADSL ?
5 Gb/s

Dossier NetEconomie sur le WADSL
Venez vous informer !
> cliquez ici

ACTUALITES ACCUEIL ACTUALITE GUIDE OUTILS SERVICES La Lettre de la NetEconomie

Terminaux Infos / Réseaux / L'avis de la FING sur le WADSL

L'avis de la FING sur le WADSL

Dirigée par Daniel KAPLAN, la "Fédération internet nouvelle génération" se prononce sur la technologie WADSL

Le 02/10/2002 à 23:17

JB - Daniel KAPLAN, bonjour. Avez vous étudié la technologie WADSL ?
Quelle est la position de la FING ?

DK - La FING n'a pas encore étudié en détail la technologie WADSL mais nous devrions publier l'extrait suivant dans notre prochain ouvrage sur les haut-débits :

"WADSL est une technologie d'accès sans fils «propriétaire» (détenue par M/M/D/S Hypercable et commercialisée par la société française MDS). Elle est équivalente à une transmission satellite, mais terrestre. Utilisant des fréquences allant de 2,5 GHz à 60 GHz, en mode point multipoints et bidirectionnel, elle fournit des débits allant jusqu'à 60 Mbits/s par station de base avec une portée de plusieurs dizaines de kilomètres.

Cette solution permet le transport transparent de multiples protocoles et services : télévision analogique et digitale (16 canaux MPEG2 DVB), accès Internet, voix sur [IP](#). Pour l'accès Internet (7 Mbits/s de flux descendant par équipement distant), la voie de retour est généralement constituée de technologies plus classiques (RTC, RNIS, [ADSL](#), etc.). WADSL peut également servir de réseau de distribution complété par un réseau d'accès de type Wi-Fi."

La limite est donc dans la voie de retour, ce qui est assez gênant dans beaucoup de cas puisque, contrairement à ce que croyaient les opérateurs de réseaux et de nombreux industriels, le trafic de l'internet à haut débit est plutôt symétrique (il y a presque autant de données qui partent de l'utilisateur que de données qui lui arrivent).

JB - Et disposez vous de précisions sur les usages dans le cadre du projet "les inforoutes de l'ardèche" ?

DK - Oui, Michel ALONZO, le chef de projet des inforoutes de l'Ardèche (<http://www.inforoutes-ardeche.fr>) nous a précisé récemment les éléments suivants :

"Le projet de développement des TIC dans l'Ardèche a été porté depuis 1995 par Jacques Dondoux toujours très présent dans ce projet. Le but était d'utiliser les TIC dans un but d'aménagement du territoire. Priorités : l'enseignement (surtout le primaire), la santé, l'administration. Le projet regroupe 339 communes peu peuplées sur un territoire montagneux (12 communes dépassent 3000 habitants).

Quelques réalisations :

- Actions de formation sur des modules de 2 ou 3 heures en particulier pour les élus. La formation est fondamentale.
- Raccordement de 325 écoles primaires à l'Internet.

Projets actuels :

- Poursuite de l'équipement des écoles et des actions de formation · Visite régulière de l'équipe des inforoutes de l'Ardèche dans les communes (objectif : deux fois dans l'année)
- Données numérisées du cadastre mise sur un serveur.
- Cartable électronique : expérimentation sur une commune
- Accès sans fil rapide à Internet

Sur l'axe internet classique, l'Ardèche n'est donc pas en retard, mais il y a une crainte sur l'accès au haut débit : 95% de l'accès se fait via l'[ADSL](#) mais les communes de l'Ardèche sont très petites et sont rarement équipées. La requête se fait donc par voie téléphonique classique et retour par voie radio WADSL. En test on est monté à 10Mbits/s entre la plate-forme technique et un utilisateur mais il est encore interdit, pour des questions juridiques de desservir les particuliers et les entreprises. Pour le moment, ce service se limite aux lieux publics (écoles, bibliothèques). Il est encore très difficile de mesurer l'impact sur le développement local mais il y a eu au mois 50 à 60 emplois directs créés."

Une chose est sûre, Michel ALONZO est certain que cela participe au développement local de cette région française !

JB - Daniel Kaplan, je vous remercie.

Jérôme Bouteiller 

 commenter  recommander  noter  imprimer

▼ plus d'informations

▶ <http://www.neteconomie.com/perl/navig.pl/neteconomie/ouils/redirect/article/20021002231706>